



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 18 octobre 2016
19 heures 00

SL/MG

N° 002062

Ressources
Humaines-Personnel
non permanent-
Accroissement
temporaire d'activités

Affiché le :

Le mardi 18 octobre 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 12 octobre 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

En application des dispositions de l'article 3 de la loi du 26/01/1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale, il est possible, pour faire face à un accroissement temporaire d'activités, de procéder au recrutement d'agents non titulaires sur des emplois non permanents et pour une durée limitée (6 mois consécutifs pas plus, renouvellement compris).

Madame le Maire propose les recrutements suivants :

Service	Nombre d'agents/grade	Durée hebdomadaire	Période	Rémunération
Sports	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	Du 06/11/2016 au 05/04/2017	Echelle 3 – Echelon 1 – Indice Brut : 340 – Indice Majoré : 321
Nettoieiment	2 adjoints techniques de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	Du 01/11/2016 au 30/04/2017	Echelle 3 – Echelon 1 – Indice Brut : 340 – Indice Majoré : 321
Bâtiment	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	Du 01/12/2016 au 31/05/2017	Echelle 3 – Echelon 1 – Indice Brut : 340 – Indice Majoré : 321

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve les propositions de recrutement de Madame le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités.

Autorise Madame le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice de l'année 2016 et seront inscrits au budget de l'exercice 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI